## CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 JUIN 2013

## 3/1 – MARCHES DE TRAVAUX – PROCEDURE ADAPTEE – VALIDATION DE L'ATTRIBUTION D'AVENANTS – RECONSTRUCTION DE LA SALLE DE SPORTS DES PROVINCES

Les travaux de reconstruction de la salle de sports des Provinces ont démarré le 1<sup>er</sup> octobre 2012. Dans le cadre de ce chantier, des travaux supplémentaires ont été jugés nécessaires par l'architecte et les services techniques municipaux. La Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable lors de sa séance du 24 mai 2013 sur les propositions d'avenants suivantes :

- lot n° 1 (Gros œuvre) attribué à la société Eiffage Construction travaux supplémentaires liés à l'évacuation de massifs enterrés, pour la réalisation d'un ouvrage maçonné supportant les compteurs et boîtes aux lettres et une moins-value pour des prestations non réalisées (drains et socles béton), pour un montant de 12 806,74 € HT (soit + 3,05 % du marché initial).
- lot n° 10 (Electricité) attribué à la société Lechevin moins-value sur le poste « éclairage public » concernant la pose de luminaires d'éclairage extérieur pour un montant de 3 908,00 € HT (soit 6,9 % du marché initial).

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à :

- signer les avenants avec les titulaires du marché conformément aux dispositions du code des marchés publics,
- inscrire en tant que de besoin les crédits nécessaires à la réalisation de ces opérations au budget de l'exercice 2013, à l'article fonctionnel 90414, compte nature 2313, opération 4150.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.